

POLITIQUE · ÉCONOMIE FRANÇAISE

Le pari de la baisse de l'emploi public dans les collectivités en passe d'être perdu

Emmanuel Macron avait promis la suppression de 120 000 fonctionnaires avant 2022, dont 70 000 pour les collectivités locales. Mais, depuis 2018, elles ont eu tendance à recruter, à cause notamment de la crise sanitaire et des « gilets jaunes ».

Par Benoît Floc'h

Publié aujourd'hui à 17h00, mis à jour à 19h24 · Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés

La crise des « gilets jaunes », en 2018-2019, puis l'épidémie de Covid-19 auront probablement raison de la promesse d'Emmanuel Macron de supprimer 120 000 postes dans la fonction publique. Côté Etat, cela devait concerner 50 000 emplois. Mais, dès 2019, le gouvernement a abandonné l'essentiel de cet objectif, considérant que la demande d'Etat et de service public s'avérait incompatible avec ce choix budgétaire.

Quant aux collectivités locales, elles étaient invitées à se passer de 70 000 unités avant 2022. Officiellement, cet objectif n'a jamais été abandonné. Il a pourtant peu de chance d'être tenu. Les statistiques du ministère de la transformation et de la fonction publiques montrent en effet que les mairies, intercommunalités ou régions sont redevenues très gourmandes en emplois.

De 1997 à 2019, rappelle François Ecalte, président de Finances publiques et économie (Fipeco), un site documentaire spécialisé, les effectifs d'agents publics ont augmenté 965 000 en tout : 124 000 dans la fonction publique d'Etat, 290 000 dans les hôpitaux et 551 000 dans les collectivités territoriales – données hors transferts liés à la décentralisation et hors contrats aidés. Pour ces dernières, précise M. Ecalte, qui assure également des cours de politique économique à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, cela correspond à une croissance moyenne annuelle de 1,7 %, « nettement plus élevée que celle de l'ensemble des trois fonctions publiques, qui a été de 0,9 % par an », et que l'emploi en France, public et privé (0,7 %).

Et le mouvement s'accélère, poursuit le président de Fipeco. « Un net ralentissement » s'était produit sous le mandat de Nicolas Sarkozy (2007-2012) et, en baissant les dotations budgétaires de l'Etat aux collectivités locales, François Hollande (2012-2017) avait même réussi à inverser la tendance : les effectifs ont diminué en 2015 (- 6 000 postes) et en 2016 (- 4 000), « ce qui ne s'était jamais vu auparavant », rappelle M. Ecalte.

L'essai de la contractualisation

Avec Emmanuel Macron, le mouvement est reparti à la hausse : + 13 000 emplois en 2018 et + 16 500 en 2019. Alors ministre de l'action et des comptes publics, Gérard Darmanin déclarait, en juillet 2019 : « Nous avons limité les dépenses de fonctionnements dans les collectivités les plus importantes, et favorisé l'investissement. Nous devrions tenir l'objectif de 70 000 suppressions de postes dans les collectivités territoriales, et ainsi réduire au total d'environ 85 000 le nombre de postes de fonctionnaires sur le quinquennat. » Pour tenir l'objectif d'une baisse de 70 000 postes en 2022, il faudrait donc que 99 500 soient supprimés sur les trois dernières années du quinquennat.

Il vous reste 56.13% de cet article à lire. La suite est réservée aux abonnés.